**PROGRAMME D’ACCUEIL DE CHERCHEURS EN RÉSIDENCE[[1]](#footnote-1)**

PROGRAMME D’ACCUEIL DE CHERCHEURS EN RÉSIDENCE

À L’INSTITUT UNIVERSITAIRE SUR LES DÉPENDANCES

OBJECTIF

L’Institut universitaire sur les dépendances (IUD) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal offre un programme de chercheurs en résidence qui permet à des chercheurs de réaliser un projet ou un programme de recherche en association étroite avec l’IUD (chercheurs, cliniciens et membres de l’équipe permanente). Ce programme vise à collaborer avec des chercheurs qualifiés qui désirent contribuer à la recherche sur les dépendances et à faire évoluer la programmation de l’Institut universitaire sur les dépendances.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

* Améliorer la compréhension des problématiques, des politiques sociales et des pratiques d’intervention en lien avec la mission de l’IUD grâce au développement de projets et de programmes de recherche qui se réalisent à l’IUD;
* Favoriser la collaboration étroite et continue des chercheurs et des étudiants aux cycles supérieurs avec le personnel de l’IUD;

MODALITÉS

Deux modalités sont possibles :

* **Pour les chercheurs du Québec**, une compensation financière est versée à leur établissement d’attache pour une période de 6 ou 12 mois afin de couvrir les frais de remboursement de leurs charges de cours (équivalence de 2 charges de cours par année).
* **Pour les candidats de l’extérieur du Québec**, une compensation financière est versée afin de couvrir les frais de déplacement et d’hébergement (5 000$ par 3 mois, pour un maximum de 12 mois).

CONDITIONS

* Être détenteur d’un diplôme de doctorat en recherche (Ph.D ou l’équivalent).
* Être appuyé par un chercheur régulier de l’IUD.
* Compétences élevées en français (écrit et oral), un atout.

DOCUMENTS EXIGÉS

* Curriculum vitae;
* Lettre d’intérêt identifiant : 1) le projet ou le programme de recherche à être réalisé à l’IUD, 2) le lien avec les orientations de la programmation de recherche de l’IUD, 3) les activités et collaborations prévues et 4) les retombées anticipées pour l’IUD;
* Lettre d’un chercheur régulier de l’IUD appuyant la demande.

DURÉE DE LA RÉSIDENCE

3-12 mois.

COMPENSATION FINANCIÈRE

**Candidats du Québec :**

Le montant de la compensation monétaire versée à l’établissement de provenance du chercheur sera l’équivalent de deux charges de cours par année.

**Autres candidats :**

Les chercheurs employés par des institutions hors du Québec pourront demander un remboursement de leurs frais de voyage (tarif aérien en classe économique) et de résidence en fournissant les reçus originaux. Ces remboursements ne pourront excéder 5 000$ CAN pour un séjour de 3 mois, de 10 000$ CAN pour un séjour de 6 mois et de 20 000$ CAN pour une année.

CRITÈRES D’ÉVALUATION

Tous les dossiers sont évalués par un Comité de sélection à la lumière des critères suivants:

* Qualité du programme ou du projet de recherche et sa contribution potentielle à la programmation de recherche et à la mission de l’IUD;
* Qualité de la candidature (formation, financement, productivité scientifique);
* Nature des collaborations prévues avec le milieu, dont l’intégration des étudiants, des intervenants et des gestionnaires.

DÉPÔT DU DOSSIER

* Vous pouvez poser votre candidature en tout temps.
* Les demandes doivent être envoyées par courrier OU courriel à :

**Institut universitaire sur les dépendances**

CIUSSS Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal

A/S Josée Boisvert, coordonnatrice de la recherche

950, rue Louvain Est, Bureau C-112  
Montréal, Québec, H2M 2E8

Canada

[Josee.boisvert.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:josee.boisvert.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) .

La décision est généralement rendue 4 à 6 semaines après réception de la demande.

1. Ce programme est également accessible aux stagiaires post doctoraux de l’extérieur du Québec dans la mesure où les fonds le permettent. [↑](#footnote-ref-1)